

Trésorier du CSE : une gestion au service d'un projet

1 JOUR (7h) ▶ PRÉREQUIS : Formation initiale CSE ▶ PUBLIC : Elu(e)s désirant développer ses compétences dans le cadre de son mandat

Objectifs

A l'issue du stage, vous serez capable de :

- ✓ Situer le rôle du trésorier au sein du CSE
- ✓ Acquérir les bases nécessaires à l'accomplissement de la fonction
- ✓ Connaître les obligations légales en matière de gestion et de comptabilité
- ✓ Comprendre l'importance de définir les actions du collectif et s'approprier une méthode pour assurer la prévision, le suivi et l'analyse budgétaire

Méthodes

- ✓ Formation interactive
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Analyse de pratiques
- ✓ Exercices pratiques : travail en groupe, quiz...
- ✓ Supports pédagogiques : fiches, conseils pratiques

Modalités d'évaluation

Des exercices concrets servent d'évaluation des acquis tout au long de la formation.

Modalités de suivi

Dans les 3 mois suivant la formation, un point est établi pour mesurer la mise en œuvre des acquis en milieu professionnel et identifier les nouveaux besoins.



Programme

► Quelle place pour le trésorier dans le CSE ?

- Maîtriser les règles législatives (désignation, remplacement, représentation, responsabilités, attributions...)
- Identifier la place du trésorier par rapport aux autres acteurs (internes et externes) du CSE

EXERCICE : identifier toutes les missions d'un trésorier

► Les moyens du trésorier

- Identifier les moyens du trésorier pour mener sa mission
- Identifier les moyens à mobiliser

EXERCICE : Quiz d'évaluation

► La gestion en 3 étapes

- Identifier les 3 étapes de la gestion d'un CSE et comprendre leurs liens
- Comprendre l'importance du budget prévisionnel
- Comprendre l'importance des moyens de contrôle et des outils de suivi

- Comprendre l'importance du bilan et de son analyse

EXERCICE : réflexion collective sur le lien entre la gestion technique et politique

► Le plan d'actions

- Comprendre l'importance de la méthodologie dans la gestion du CSE

► Bilan et perspectives

- Evaluation de la formation
- Identification des axes d'amélioration
- Définition des priorités d'actions

Coût de la formation

Inter : 320 € net/jour/stagiaire

Lieux et dates 2022

Angers > Jeudi 17 mars
Le Mans > Jeudi 30 juin
Cholet > Mardi 13 septembre
Nantes > Mardi 8 novembre

Parking gratuit (sauf Le Mans) - Sites desservis par les transports en commun.

Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact référent handicap : Vincent Leprince - Tél : 02 41 88 73 58 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par Le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

Responsable pédagogique : Vincent Leprince 02 41 88 73 58 - v.leprince@cezampdl.fr / Référente administrative : Valérie Dorléans 02 41 87 36 17 - v.dorleans@cezampdl.fr

Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur www.cezam.fr